

regrettable et de vous donner l'assurance qu'un tel oubli ne se renouvelera plus dans l'avenir.

Je prie Votre Grandeur d'agréer en même temps que mes excuses, l'expression de mes sentiments profondément respectueux.

Le Directeur,

A.-J. DE BRAY.

De plus j'ai voulu voir M. de Bray afin de me mieux renseigner et je dois déclarer que ce qu'il m'a dit m'a donné entière satisfaction. — Nous sommes donc en présence d'un incident que nous pouvons déplorer, mais qui ne comporte aucun caractère d'hostilité ou d'indifférence envers la religion. Il est sûr, du reste, que l'incident ne se répètera pas. — Vous savez, Monsieur le directeur, les espérances que je nourris pour cette maison d'enseignement. J'ai lieu de croire que ces espérances se réaliseront avant longtemps. Il s'agit d'une oeuvre importante à laquelle travaillent actuellement plusieurs hommes de bonne volonté; je suis assuré que vous voudrez bien nous aider de votre sympathie.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments très respectueux et très dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

Ce document parle de lui-même et nous aurions mauvaise grâce à le souligner par des commentaires qui n'ajouteraient rien. Mais nous avons cru bon de le conserver dans notre *Semaine* AD MEMORIAM pour les uns et pour les autres.

---